

DEMANDES DE DÉMOLITION (MODIFICATION)

Les personnes intéressées sont priées de noter que **les demandes de certificat d'autorisation de démolition relatives aux bâtiments suivants sont retirées de l'ordre du jour de la réunion du Comité d'études des demandes de démolition prévue le 3 février 2021 à 17 h 30 :**

- **560 à 562, rue Sainte-Catherine Est; 570 à 580, rue Sainte-Catherine Est; 1283 à 1289, rue Labelle, et 1260 à 1264, rue Saint-Hubert** (projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble mixte comportant une tour de 18 étages reposant sur un basilaire de 3 étages. Le projet sera composé de 258 logements, des commerces au rez-de-chaussée ainsi qu'un stationnement souterrain de 134 unités);

- **800 à 850, rue Sainte-Catherine Est** (projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble mixte comportant une tour de 15 étages reposant sur un basilaire de 3 étages. Le projet sera composé de 223 logements, des commerces au rez-de-chaussée ainsi qu'un stationnement souterrain de 134 unités).

Tel qu'annoncé par l'avis publié le 9 janvier 2021 dans le Journal de Montréal et sur le site Internet de l'arrondissement de Ville-Marie, **le Comité d'étude des demandes de démolition se réunira comme prévu le 3 février 2021, à 17 h 30, par visioconférence**, afin de statuer sur des demandes de certificat d'autorisation de démolition relatives aux bâtiments portant les numéros :

- 2310, rue Montgomery, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 3 étages comprenant 4 logements;

- 742, rue William, et 285, rue Prince, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble résidentiel de 9 étages comprenant 88 logements au total;

- 2260, rue Florian, 2280, rue Florian, 2300, rue Florian, et 2400, rue Florian, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction de 13 immeubles résidentiels de 3 étages abritant 104 logements au total;

- 1419, rue Clark, et sur un projet de réutilisation du sol prévoyant la construction d'un immeuble mixte de 7 étages comprenant 52 logements et un local commercial;

le tout selon les mêmes modalités que celles annoncées dans l'avis public du 9 janvier 2021.

Fait à Montréal, le 16 janvier 2021

La secrétaire d'arrondissement
Katerine Rowan, avocate

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villemarie